Gien (45) : Saïd, 47 ans, déclaré coupable d'agression sexuelle sur un enfant de 3 ans

12/03/2016 à 23h11

Bien qu'il ait nié à l'audience du tribunal correctionnel de Montargis de mercredi être l'auteur, à Gien, d'une agression sexuelle sur un enfant de trois ans, Saïd, 47 ans, a été déclaré coupable.

Il a été condamné à trois ans de prison, dont deux avec sursis et mise à l'épreuve de vingt-quatre mois avec obligation de travail et de soins et interdiction d'entrer en contact avec la victime et des mineurs.

> *Le 17 septembre 2014, le prévenu avait invité le fils d'une voisine à monter à bord de son véhicule. Un quart d'heure plus tard, l'enfant en était ressorti en larmes et était allé se jeter dans les bras de sa mère. « J'ai eu mal là », lui avait-il déclaré en désignant ses fesses. La maman avait alors observé que celles-ci « étaient rouges ». À l'hôpital de Gien, où avait été conduit l'enfant, les médecins avaient constaté des lésions annales compatibles avec une pénétration digitale.*

Lors de son audition, Saïd avait déclaré ne pas comprendre. À l'entendre, rien ne s'était passé. (…)

Larep.fr

Merci à **YvanB67**